



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE de la CORRÈZE

Standard Direction
05.55.20.69.40
Emploi-Concours
05.55.20.69.41

Examen Professionnel d'accès au grade de TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL de 2^{ème} classe 2023

(au titre de l'avancement de grade)

Spécialité Réseaux, Voirie et Infrastructures

Liste des candidats autorisés à participer à l'épreuve orale

(établie à l'issue de la réunion du jury du 1^{er} juin 2023)

Les candidats dont les noms suivent sont autorisés à participer à l'épreuve orale de l'examen.

Attention, ces résultats sont donnés à titre indicatif, seule la convocation individuelle pour l'épreuve orale fait foi.

- BONDURAND Magali (n°109)
- COUSSOT Laurence (n°110)
- DEMATHIEU Nicolas (n°112)
- GABORIAUD Pascal (n°114)
- GREGOIRE Anthony (n°116)
- GUIBERT Fabien (n°117)
- JACQUES Stéphane (n°118)
- LACASSAGNE Laurent (n°119)
- LAVILLONNIERE Jean (n°120)
- MASSIAS Jerome (n°122)
- MOMPECHIN Carine (n°123)
- RAUZET Vanessa (n°126)
- TRAVARD Georges (n°128)

Nombre de candidats autorisés à se présenter à l'épreuve orale : 13

Rappel : les épreuves orales d'admission se dérouleront le 20 juin 2023 dans les locaux du CDG à TULLE.